

PREMIER RAPPORT

DU

COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Première session

de la 58^e législature

du Nouveau-Brunswick

le 7 avril 2015

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Roussel, président	M. LePage
M. Guitard, vice-président	M. Jeff Carr
M. Chiasson	M. K. MacDonald
M Harvey	M Oliver

M. Harvey M. Oliver
M. Bernard LeBlanc M. Savoie

M. Bertrand LeBlanc

le 7	avril	201	5
ie /	avrii	201	5

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Monsieur le président,
Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.
Le comité se réunit le 24 mars 2015.
Sur la motion de M. Chiasson, appuyé par M. Bernard LeBlanc, M. Roussel est élu président du comité.
Sur la motion de M. Chiasson, appuyé par M. Harvey, M. Guitard est élu vice-président du comité.
Le comité se réunit de nouveau le 7 avril 2015 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi suivant, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :
18, Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique.
Le comité demande à présenter un autre rapport.
Je propose, appuyé par le député de Restigouche-Chaleur, que le rapport soit adopté par la Chambre.
Le président du comité,
Wilfred Roussel, député